AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 16-4-74 738026

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "CENTRE" (Tél. ~~87-18-28 - 87-18-29~~ 86-36-24)
(CHER, INDRE, LOIRET, LOIR-ET-CHER, INDRE-ET-LOIRE, EURE-ET-LOIR)
Sous-Régie de la Protection des Végétaux, 93, rue de Curambourg - 45400 FLEURY-LES-AUBRAIS
C.C.P. : La Source 4.604-25

ABONNEMENT ANNUEL
30 Francs

BULLETIN TECHNIQUE n° 12 — 9 AVRIL 1974

LE TRAITEMENT DES MALADIES DES PARTIES AERIENNES DES CEREALES

Déjà l'année dernière le Service de la Protection des Végétaux avait consacré l'un de ses bulletins d'Avertissements Agricoles au problème du traitement des maladies des parties aériennes des céréales. La mise au point qui avait été faite sur les méthodes de lutte était suivie de considérations incitant à la prudence.

Cette année la présente mise au point, suivie du tableau des fongicides actuellement utilisables pour lutter contre les maladies des céréales en végétation, précise la position du Service qui, sans sous estimer bien entendu l'importance de ces traitements, croit devoir adopter une attitude de prudence et de parfaite objectivité.

Depuis deux ans on trouve donc dans le commerce des produits autorisés pour lutter contre les maladies des parties aériennes des céréales. La plupart du temps ces produits contiennent deux matières actives, ce qui donne à ces spécialités un champ d'action plus étendu. Dans les situations compromises par les attaques parasitaires l'effet est net et l'on évite des pertes de récolte, pour autant que les applications soient faites en temps voulu.

Toutefois, contrairement à ce que certains affirment, le nombre de cas d'interventions économiquement rentables, lorsque l'on fait deux applications de fongicides, n'est que de trois sur dix (statistiques Protection des Végétaux et Institut Technique des Céréales et Fourrages sur plus de 350 essais).

C'est dire que la généralisation de ces traitements, quel que soit l'état sanitaire de la céréale, est à déconseiller absolument.

En dehors du fait que l'agriculteur sera le plus souvent perdant, nous pensons qu'une telle pratique, dont on ne connaît pas les répercussions sur la faune et la flore environnantes, risque de faire apparaître, à brève échéance, de nouvelles maladies jusqu'ici ignorées ou des races de champignons résistantes aux fongicides actuels. Les quelques quintaux péniblement gagnés grâce aux traitements paraîtront alors bien dérisoires.

Un agriculteur désireux d'obtenir de bons résultats économiques a donc plus intérêt à soigner sa préparation de sol, sa fumure, son semis, à veiller à la bonne qualité de ses semences qu'il traitera avec une spécialité efficace, que de recourir aux fongicides en application sur les parties aériennes.

D'ailleurs, il faut bien se dire que ces produits n'augmentent pas le rendement ; dans les meilleurs cas ils en évitent seulement la trop forte diminution.

Il s'agit donc de mesures de sauvegarde en cas de danger grave et non d'une technique agricole positive, capable d'amener, de façon quasi-systématique, un supplément de récolte.

L'évaluation des risques encourus par une culture étant assez difficile à faire par des personnes non averties, un système simple de repères pouvant guider l'agriculteur dans sa prise de décision sera prochainement publié. Il ne s'agira pas d'avertissements agricoles, les caractéristiques mêmes de la culture (hétérogénéité du matériel végétal, diversité des précédents, des dates de semis, des fumures ou des préparations de sol) ne le permettant pas. Toute tentative à cet égard, même au niveau d'une petite région, semble prématurée.

Imprimerie de la Station "Centre" - Le Directeur-Gérant : L. BOUYX

MINISTERE DE L'AGRICULTURE & DU DEVELOPPEMENT RURAL
Service de la Protection des Végétaux
Circonscription phytosanitaire "CENTRE"

FONGICIDES UTILISABLES POUR LUTTER CONTRE LES MALADIES DES CEREALES EN VEGETATION

Matières actives	Produits commerciaux	Composition	Doses P.C/ha	Observations
Ethyrimol	MILSTEM SOPRA	500 g/l m.a.	1,3 l/ql	Oïdium de l'orge de printemps et du blé de printemps en traitement de semences.
			1,5 l/ha	Oïdium de l'orge de printemps.
	MILGO E SOPRA	280 g/l m.a.	1 l/ha	Oïdium des céréales.
Tridémorphe	CALIXINE B.A.S.F.	750 g/l m.a.	0,750 l/ha	Oïdium des céréales effets secondaires sur rouilles.
Bénomyl	BENLATE SEPPIC PEPRO LA QUINOLEINE	50 % m.a.	0,6 kg/ha	Piétin-verse, fusarioses, septorioses. Effets secondaires sur Oïdium.
Carbendazim	BAVISTINE B.A.S.F. SANDOZ	50 % m.a.	0,6 kg/ha	Piétin-verse, fusarioses, septorioses. Effets secondaires sur Oïdium.
Bénomyl + manèbe	GREX PEPRO	10 % de bénomyl 64 % de manèbe	3 kg/ha	Piétin-verse, fusarioses, septorioses. Oïdium et rouilles.
Bénomyl + manèbe	CEREBEL SEPPIC	8,3 % de bénomyl 66,7 % de manèbe	3,5 kg/ha	
Bénomyl + mancozèbe	EPIDOR LA QUINOLEINE	10 % de bénomyl 64 % de mancozèbe	3 kg/ha	
Méthylthiophanate + manèbe	PELTAR PROCIDA	25 % de méthylthiophanate 50 % de manèbe	4 kg/ha	

P315

FONGICIDES UTILISABLES POUR LUTTER CONTRE LES MALADIES DES CEREALES EN VEGETATION

(Suite)

Carbendazim + Manèbe	BAVISTINE M B.A.S.F. SANDOZ	6 % de carbendazim 50 % de manèbe	5 kg/ha	Piétin-verse, fusarioses, septorioses. Oïdium et rouilles.
Soufre	MICROTHIOL SPECIAL R.S.R.	80 % m.a.	10 kg/ha	Oïdium. Effets secondaires sur septorioses, fusarioses et rouilles.
Soufre + manèbe	SILODOR R.S.R.	60 % + 15 %	14 kg/ha	Oïdium et rouilles. Effets secondaires sur septorioses et fusarioses.
Soufre + manèbe	DARYL M SEDAGRI	64 % + 16 %	12,5 kg/ha	Oïdium et rouilles. Effets secondaires sur septorioses et fusarioses.
Soufre + manèbe	TRIAL CIBA-GEIGY	46,5 % + 15,5 %	17 kg/ha	Oïdium et rouilles. Effets secondaires sur septorioses et fusarioses.
Soufre + Thirame	DARYL 96 SEDAGRI	64 % + 20 %	12,5 kg/ha	Oïdium et rouilles. Effets secondaires sur septorioses et fusarioses.
Dinocap + mancozèbe	MANCOKAR R. & H.	8,33 % et 53,3 % m.a.	3 kg/ha	Oïdium et rouilles. Effets secondaires sur septorioses et fusarioses.

Les Ingénieurs chargés des
Avertissements Agricoles

G. RIBAULT
B. LELIEVRE

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chef de la Circonscription phytosanitaire "CENTRE"

G. BENAS